

# COMMUNE DE VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal de Val-d'Oire-et-Gartempe ont été convoqués par écrit et à domicile le 2 juillet 2020 par Monsieur DUBOIS André, Maire de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, pour une réunion devant avoir lieu le vendredi 10 juillet 2020, à 20 h 30, Salle polyvalente Jacques Brel - Bussière-Poitevine, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 18 juin 2020
- Election des délégués supplémentaires et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Affaires et questions diverses

## **SEANCE DU 10 JUILLET 2020**

-----

Etaient présents après l'appel nominal : Mr DUBOIS André - Maire, Mr NIVARD Fabrice – Maire délégué de Darnac, Mr REY Georges – Maire délégué de Saint Barbant, Mr LAVAUD Jean-Paul – Maire délégué de Thiat, Mr DAVID Daniel – 1<sup>er</sup> adjoint, Mme LALUE Lucette – 2<sup>ème</sup> adjoint, Mr DUPONT Jean-François 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme MALEJAC Marie-Thérèse – 4<sup>ème</sup> adjoint, Mr DELAGE Jean-Marie – 5<sup>ème</sup> adjoint, Mme LAURENT-DUSSY Claudine, Mr COMPAIN Jérôme, Mr SAVIGNAT Jean-Bernard, Mme LABROUSSE Marie, Mme DESCHAMPS-GRAVELAT Carine, Mme BRIE Elina, Mme MIGNON-MARTIN Gaëlle, Mr DEMOUSSEAU Aurélien, Mr LASANCE Marcus, Mme SEGUY Christine, Mr MARTIN Arnaud.

Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme LONDEIX Colette – 6<sup>ème</sup> adjoint

Absentes excusées : Mme BUJON-THIMONNIER Marie, Mme CHRETIEN Emmanuelle

Secrétaire de séance : Madame BRIE Elina

~~~~~

### Approbation du compte rendu du 18 juin 2020

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 18 juin 2020 est approuvé à l'unanimité

## **Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Monsieur le Maire expose qu'il convient, en application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, de procéder à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui se déroulera le 27 septembre prochain.

Il met ensuite en place le bureau électoral en application de l'article R.133 du code électoral composé du Maire, de deux conseillers municipaux les plus âgés (Mme LAURENT-DUSSY Claudine et Monsieur REY Georges) et de deux conseillers les plus jeunes (Mr DEMOUSSEAU Aurélien et Mme MIGNON-MARTIN Gaëlle) présents à l'ouverture du scrutin.

Pour la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe, il convient d'élire 7 délégués titulaires et 4 suppléants.

Une seule liste de candidats respectant les règles de parité a été déposée avant l'ouverture du scrutin.

Le Maire invite ensuite le conseil à procéder à l'élection à bulletin secret, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés :

Nombre de conseillers présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages déclarés nuls : 02

Nombre de suffrages déclarés blancs : 00

Nombre de suffrage exprimés : 19

Liste 1 : 19 voix

Le Maire a ainsi proclamé les élus délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs soit :

Titulaires :

Mr DUBOIS André  
Mme LALUE Lucette  
Mr NIVARD Fabrice  
Mme MALEJAC Marie-Thérèse  
Mr REY Georges  
Mme LONDEIX Colette  
Mr LAVAUD Jean-Paul

Suppléants :

Mr DAVID Daniel  
Mme LAURENT-DUSSY Claudine  
Mr DUPONT Jean-François  
Mme LABROUSSE Marie

## **Affaires et questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le conseil que les services de l'état ont demandé, suite aux dernières élections municipales, la désignation de la commission de contrôle de la liste électorale composée, dans l'ordre du tableau, hors maires et adjoints et paritaire, de membres des différentes listes ayant des sièges soit :

- 3 personnes titulaires + 3 suppléants de la liste 1
- 2 personnes titulaires + 2 suppléants si possible de la liste 2

Sont donc désignés à la commission de contrôle de la liste électorale :

Titulaires :

Mme LAURENT-DUSSY Claudine  
Mr COMPAIN Jérôme  
Mr SAVIGNAT Jean-Bernard  
Mr LASANCE Marcus  
Mme SEGUY Christine

Suppléants :

Mme LABROUSSE Marie  
Mme DESCHAMPS-GRAVELAT Carine  
Mme BUJON-THIMONNIER Marie  
Mr MARTIN Arnaud

- Pour le remplacement de l'agent des services techniques de la commune déléguée de Saint-Barbant parti à la retraite, 6 candidats ont subits 3 épreuves (écrite, pratique et orale) organisées par les services de recrutement du centre de gestion. Monsieur LAVALETTE Damien est arrivé premier au classement final. La commune lui signera un contrat de 3 mois avant d'envisager un recrutement définitif.
- Questions écrites de Mme MALEJAC : Puis avoir des précisions sur le rayon d'action des caméras ? et sur le centre de loisirs qui n'est pas organisé cette année à Bussière Poitevine, uniquement au Dorat ?

Réponses de Monsieur le Maire :

-Un commerçant a effectivement été cambriolé. Le visionnage des caméras n'a semble-t-il pas pu fournir des images du coupable. Les caméras ont été implantées par le référent sécurité de la gendarmerie. Au nombre de 4, elles ne peuvent pas couvrir la totalité de l'espace public sachant qu'elles ne doivent pas filmer les espaces privés.

-En ce qui concerne le centre de loisirs, la com com a effectivement décidé, cet été, de regrouper les enfants au centre de loisirs du Dorat. La mise à disposition d'un bus permet aux enfants de Val-d'Oire-et-Gartempe de s'y rendre. Le souhait du conseil municipal est que le centre de loisirs soit à nouveau ouvert à Bussière-Poitevine, dès les vacances de Toussaint. Les délégués siégeant à la com com en feront part au Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Le secrétaire de séance,

Elina BRIE.

Le Maire,

André DUBOIS.